

## L'Institut de psychomotricité de l'USJ fête son 10e anniversaire

L'Institut de psychomotricité de l'USJ, seul établissement d'enseignement supérieur dispensant cette spécialité, vient de fêter son 10e anniversaire.

L'Institut de psychomotricité de l'USJ, seul établissement d'enseignement supérieur dispensant cette spécialité médicale, vient de fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire en organisant un séminaire scientifique au cours duquel le point a été fait sur cette formation qui s'impose tout aussi bien dans le vaste domaine de la santé que dans ceux de l'éducation et de la recherche.

La psychomotricité est l'ensemble des fonctions motrices tenant compte de la synergie de ces fonctions avec les activités psychiques. La thérapeutique psychomotrice a pour objet de prévenir ou de traiter les troubles psychomoteurs ou les altérations du développement psychomoteur et de l'organisation psychomotrice d'une personne ou d'un patient à tous les âges de la vie.

« Il est vrai que dix ans, c'est jeune, a affirmé le Dr Carla Abi Zeid, directrice de l'institut, à l'ouverture du séminaire. Cependant, nous avons voulu marquer à travers ce séminaire scientifique un jalon, une étape qui nous permettra non seulement de fêter et nous réjouir sur les belles réalisations accomplies, mais aussi et surtout de prendre conscience de ce qui nous reste encore à en-

treprendre durant les années à venir. Dans les années 60 en France, au moment de sa création, la psychomotricité s'est tout d'abord tournée vers l'enfant. 50 ans après, l'évolution naturelle et les demandes sociétales l'amènent à intervenir de plus en plus auprès de la personne âgée ; la psychomotricité libanaise quant à elle, malgré son statut de préadolescente, doit, à son tour, se préoccuper des sujets adultes et des personnes vieillissantes tout en continuant à développer le travail qu'elle effectue auprès des enfants. »

Et le Dr Abi Zeid de préciser que, grâce à l'USJ, le Liban compte aujourd'hui 120 psychomotriciens diplômés travaillant dans différents secteurs : 15 % dans le secteur éducatif au sein des écoles, 70 % dans le secteur rééducatif dans le cadre d'institutions spécialisées, centres de soins, cabinet libéral, et encore timidement, dans le cadre hospitalier, 3%. Sans compter, bien entendu, ceux qui exercent désormais sous d'autres cieux : Canada, États-Unis, France, Belgique, Inde et pays arabes.

De son côté, le Pr Fernand Dagher a souligné que « l'Institut de psychomotricité s'est progressivement affirmé com-

me un élément indispensable dans la formation de certains membres de la grande famille des acteurs de la santé.(...) Depuis sa création, il y a 10 ans, l'Institut de psychomotricité s'est donné les moyens de proposer à la population libanaise des professionnels de santé disposant de toutes les compétences nécessaires pour assurer leur mission fondamentale dans le milieu médical ».

Pour sa part, le Pr René Chamussy s.j., recteur de l'USJ, a évoqué la genèse d'une formation qui relevait, au départ, des sciences de l'éducation et était rattachée à l'Institut libanais d'éducateurs, et de ses propres réticences à la voir inscrite parmi d'autres professions de la santé. »

« Certes, a-t-il précisé, la psychomotricité peut ne pas apparaître comme une discipline fondamentale, elle constitue cependant l'une de ces dimensions essentielles qui permet de faciliter la communication entre les personnes et l'évolution de tous en notre monde. Et n'est-ce pas à cela que conduit le fonctionnement synergique des fonctions psychiques et motrices que vise votre spécialité ? »